

Les étudiants en soins infirmiers dans l'impasse

Sans solution, ils devront refaire au moins 3 ans

C'est l'impasse pour une vingtaine d'étudiants en soins infirmiers de la Haute école Condorcet. Alors qu'ils pensaient passer en troisième année d'un cursus de trois ans, ils ont été avertis par la direction qu'ils devraient repasser leur deuxième dans un cursus de quatre ans. Les étudiants sont inquiets pour leur avenir. « On nous inflige une torture psychologique ! »

Depuis le 15 septembre, c'est l'incompréhension qui règne du côté d'une vingtaine d'étudiants en soins infirmiers de la Haute école Condorcet. Alors qu'ils recevaient les résultats de leurs examens de passage, ces aspirants infirmiers se sont vus signifier une nouvelle dramatique. Plutôt que de passer en troisième, les étudiants qui avaient des crédits résiduels à la

suite d'un cours de première raté devront redoubler leur année et donc basculer dans le nouveau système de quatre années :

« La veille, nous apprenions en consultant nos notes sur internet que notre deuxième année était validée et que nous passions en fin de cycle. Mais le lendemain, en faisant un tour à l'école, la direction nous expliquait que ce n'était pas le cas ! Nous sommes tous choqués », s'attriste Ludivine, l'une des étudiantes concernées. Abatus, les élèves sont pourtant déterminés à se battre pour trouver une solution. Sinon, ces infirmiers en herbe devront refaire trois années d'études au lieu d'une ! Rappelons que les études en soins infirmiers sont passées de trois à quatre ans depuis la mise en place de la réforme en septembre 2016.

Les étudiants regrettent le manque de communication de la direction de l'école face à la

réforme : « Ils ne nous ont rien dit du tout alors que la réforme a été décidée l'année dernière. Si nous avions su, nous aurions pu anticiper et axer nos efforts sur la réussite de ces crédits résiduels de première année que nous pensions pouvoir repasser en troisième.

D'autres écoles ont pris leurs dispositions en prévenant leurs étudiants bien à l'avance et ne connaissent pas ce cas de figure », regrette Ludivine.

« PAS DE PLAN B »

Dans l'attente d'une solution, les élèves de la Haute école Condorcet craignent pour leur avenir. « Redémarrer de la première va être impossible pour de nombreux étudiants. De mon côté, je ne peux pas doubler sinon je perds ma bourse. D'autres ne percevront plus les allocations familiales car ils dépasseront l'âge légal. Nous n'avons pas de plan B, si

on ne nous laisse pas la possibilité de passer en troisième, nous n'avons rien pour nous retourner. Cette attente, c'est une torture psychologique ».

Les étudiants en deuxième année restent convaincus qu'il est possible de trouver une solution. « Les troisièmes se trouvaient dans le même cas de figure et la direction de l'école a pu trouver une solution. Dès lors, pourquoi pas nous ? », s'interroge Madis-

son. Les étudiants attendent maintenant que le cabinet Marcourt, au courant de la situation, prenne les choses en main au même titre que la direction de l'école qui doit encore évaluer la problématique au cas par cas. La Haute école de la Province de Liège est aussi concernée par cette situation, qui attend une issue dans les prochains jours. ●

GILLIAN HERMAND

Cabinet du ministre Marcourt

« Une solution dans les prochains jours »

Du côté du cabinet du ministre Jean-Claude Marcourt, à l'origine du décret voté en juin 2016, on se dit surpris par cette situation : « Le texte date de l'année passée et a été très largement concerté, notamment avec les représentants des deux écoles concernées par le problème (Mons et Liège). Des

dispositions transitoires étaient également prévues, il n'y a dès lors pas de débat à avoir sur un décret qui permettra à ces étudiants d'obtenir un diplôme enfin reconnu au niveau européen », explique le porte-parole du cabinet. Celui-ci reste déterminé à obtenir une issue favorable dans ce dossier : « Il y a un problème au niveau de

l'application du décret, qui a peut-être été interprété différemment par ces deux institutions. Il est évident que nous mettrons tout en œuvre afin de trouver une solution pour ces élèves qui n'ont pas été informés ou pire, mal informés. Dans ce contexte-là, il est difficile de pénaliser des étudiants

qui n'étaient pas au courant des nouvelles dispositions. Le ministre Jean-Claude Marcourt a demandé aux écoles concernées une analyse au cas par cas des dossiers problématiques, mais une solution devra tomber dans les prochains jours pour ces étudiants, toujours en attente » espère le cabinet. ●

G.H.

La Haute école Condorcet « 6 chances pour réussir l'examen »

Le directeur de la catégorie paramédicale de la Haute école Condorcet, Hubert Remy ne sait toujours pas prédire le sort des étudiants de deuxième année. « Nous venons de recevoir un courrier du cabinet du ministre Marcourt pour nous rappeler les règles en la matière. Nous devons faire face à de nombreuses situations totale-

ment différentes que nous devons analyser », explique Hubert Remy. « En août, le commissaire du gouvernement nous signifiait que les crédits résiduels de première devaient être réussis pour ces étudiants sous peine de devoir refaire la deuxième année dans un cursus de quatre ans. Nous sommes obligés d'appliquer les règles sinon le diplôme

des étudiants ne sera pas reconnu », ajoute le directeur. « Contrairement à ce que nous avons entendu dans les médias, nous avons informé les élèves en début d'année qu'un texte était encore sujet à interprétation. En plus, je veux rappeler aux étudiants qu'ils ont eu six chances pour réussir leur examen de première et que nous leur avons offert des cours de remédiation

pour ces matières, qui n'ont pas été suivis malheureusement. » Concernant la solution trouvée pour les troisièmes années : « Il ne restait plus que 5 crédits à valider pour toute une série de candidats, ils les représenteront en janvier ou juin prochain. Sinon, ils auraient dû effectuer une troisième année qui n'existe même pas... » ●